

BMX CLUB DE VALLET
11 boulevard Pusterle
44330 VALLET
Tél : 09.75.76.56.83
06.08.46.85.84
Courriel : bmx.club.vallet@orange.fr



INVITATION

Le BMX CLUB DE VALLET sera heureux de vous accueillir lors de sa compétition BMX du :

TROPHEE D'AUTOMNE DES CLUBS BMX DES PAYS DE LA LOIRE 3^{ème} manche

LE DIMANCHE 20 octobre 2019

Sur la piste BMX du complexe sportif des Dorices à Vallet

Cette compétition est ouverte aux comités extérieurs

-ENGAGEMENTS-TARIFICATION-

- Les engagements se feront par internet (comme pour les coupes régionales ou championnat régional) **avant le 13 octobre 2019 22h00.**
 - benjamins et moins : 8.50 euros
 - Autres catégories : 9.50 euros
- Possibilité de s'inscrire sur place **avant 10h00** (12,00 euros par pilote pour toute catégorie)
- Non licenciés FFC inscription sur place **avant 10h00** (21,00 euros par pilote : inscription plus licence à la journée) et fournir certificat médical

-CONTACT-

**Mme Dominique DANIEL
BMX CLUB DE VALLET
15 – Les Prés de La Rivière
44440 TEILLE**
E-mail : bmx.club.vallet@orange.fr
Tél : 06 87 53 73 25

-TIMING PREVISIONNEL-

Pas d'essais libres

Essais avec grille

10H30 à 12H00

Pause repas

13h00 appel en pré-grille

13h15 début de la compétition

16h30 fin de la compétition

17h00 remise des récompenses

Remarque : Consultez l'affichage des races.

-ORGANISATION-

Vous trouverez sur place une restauration légère, un bar, etc.

La piste sera fermée le samedi après -midi pour permettre une meilleure préparation aux organisateurs.

Un parking (suivre le fléchage mis en place) est prévu sur le complexe sportif pour voitures et camping-cars. Possibilité de s'y installer dès le samedi à partir de 18h en respectant les consignes des organisateurs. Il sera fermé à partir de 22h30 et ouvert le dimanche à partir 8h00. L'espace camping devra être libéré avant le lundi midi.

Attention suivant les intempéries le parking pourra être déplacé (suivre le fléchage mis en place) pour éviter toutes dégradations (terrain et matériel)

Attention ce même jour d'autres manifestations sportives sont prévues. Le parking devra être partagé (suivre le fléchage mis en place) et respecter les consignes données par les bénévoles. D'autre part l'Avenue du Parc et de la Grande Prairie seront fermées et pas de stationnement possible (arrêté municipal). La police municipale fera des rondes régulières et attention aux contrevenants.

Tout transport d'un pilote par ambulance reste à la charge de la famille.

Dans l'attente de votre venue à Vallet, tout le Club vous souhaite ses plus vives salutations sportives.

Le Bureau